



Photos Bernard Courvoisier et Jean-Louis Mathys



## Agenda

Samedi 8 mars 2008, dès 9h, place du Marché Renens, pour la **Journée internationale** des femmes, stand de l'ADF-Vaud et Femmes sans frontières

Mercredi 19 mars 2008, 14h30, Maison de la femme : **Hélène Zufferey** «Renaître sous les

lambeaux du passé»

Jeudi 27 mars 2008, 12-14h, Maison de la femme : lunch-conférence : **Cécilia Renaud** 

«Parcours d'une femme vigneronne» Dimanche 18 mai 2008, dès 13h, Musé

Dimanche 18 mai 2008, dès 13h, Musée historique de Lausanne : journée internationale des musées «Féminisme : du tract à la circulaire» dans le cadre de l'exposition *Une Suisse rebelle* 1968-2008. Rencontre-débat animée par Nadia Lamamra. Regards croisés des militantes d'hier et d'aujourd'hui.

Samedi 31 mai 2008, dès 9h à Riehen: assemblée des déléguées de notre association suisse (l'ADF-Vaud cherche déléguées, voyage remboursé)

Vendredi 6 juin 2008, 18h, Maison de la femme : assemblée générale de l'Adf-Vaud.

### Sommaire

- 3 Editorial par Christiane Mathys-Reymond
- 3 Interview de Louise Mauerhofer par Christiane Mathys-Reymond
- 5 Interview de Cyrille Roy par Christiane Mathys-Reymond
- 6 Le CFC socio-éducatif, un nouveau métier en pleine expansion par Odile Jaeger Lanore
  Politique
- 7 Humeur par Christiane Mathys-Reymond
- 8 Réponse par Marianne Huguenin
- 13 Elections fédérales 2007 par Simone Chapuis Société
- 9 Qui s'occupe de l'enfant malade ? Témoignages de quelques mères travailleuses par Sophie Gällnö
- 11 L'association suisse des écoles à horaire continu par Simone Chapuis
- 12 L'enfant et la forêt : deux entremetteuses en action par Tania Schüsselé

#### Culture

- 13 Vie d'un livre, vie de notre livre par Simone Chapuis
- 13 Divers
- 2 Le Coin internet par Viviane Schusselé
- 2 Agenda
- 5 Rosa Canina
- 15 Le coin botanique par Viviane Schusselé
- 16 Décors de notre centenaire par Simone Chapuis

## Le coin internet par Viviane Schusselé



www.adf-vaud-ch nouvelle version de notre site



www.familydeco.ch Site des décorateurs de la fête du centenaire



www.jardinschussele.ch Site d'un jardin à visiter



www.gourmetservices.ch Site de Mme Stern, créatrice du buffet du centenaire



www.alafolie.ch Site des graphistes du livre du centenaire



www.ifolor.ch
Pour économiser vos
cartouches d'imprimante,
confier vos photos à une
maison spécialisée. D'après le
test de « Bon à savoir » ce site
est le meilleur.



www.cpo-ouchy.ch Des salles pour vos grandes manifestations



www.maison-velum.ch Site de décoration d'une de nos membres



## Editorial par Ch. Mathys-Reymond

Comment poursuivre nos activités après la fête des 100 ans où les mots, les couleurs, les saveurs nous réjouirent?

Et comment continuer après ce merveilleux mercredi 12 décembre qui nous donna une conseillère fédérale de plus?

Tout d'abord : s'arrêter.

Pour celles qui désireraient repenser à la fête, des photos sont disponibles chez la présidente et Simone Chapuis. Quant à la fameuse élection, je transcris ce que j'avais écrit ce jour—là : « Election de madame Evelyne Widmer-Schlumpf en lieu et place de Blocher! Le parlement a retrouvé toute sa dignité et toutes les humiliations subies

par les Uchtenhagen, Kopp, Brunner et Metzler sont comme lavées par cette victoire ».

- Et dire qu'on doit cette presque parité à Blocher! A l'ouïe de ces mots d'une collègue de Femmes sans Frontières, je risque de m'étrangler.
- Mais oui, c'est parce que la volonté de se débarrasser du tribun était prioritaire, que le choix de n'importe quel papable UDC, et pourquoi pas d'une femme, était envisagé. La femme n'a pas été choisie pour elle-même.

Eh oui! La presque parité, savourons-la quatre ans durant. En féminisme, il n'y a rien d'acquis.

Pour poursuivre leurs activités, les centenaires que nous sommes se sont offert un bain de jouvence. Mis à part les élections et le coin botanique, vous serez informé-e-s sur la garde des enfants malades, une nouvelle activité en forêt proposée aux enfants âgés de 3 à 6 ans, la question de l'horaire continu (très discutée actuellement), la situation des femmes iraniennes vue par une gymnasienne et, c'est une première pour notre Gazette, le choix d'un garçon employé en économie familiale.

Bonne lecture!

## Interview Par Ch. Mathys-Reymond

Gymnasienne à Yverdon, Louise Mauerhofer consacre son travail de maturité aux Iraniennes, à leurs revendications et leurs combats au quotidien. Une mention a récompensé ses recherches.



Tu as choisi de t'intéresser à un thème féministe. Pourquoi?

Je suis née dans un pays où la femme est égale à l'homme (ou presque), mes parents m'ont toujours éduquée dans l'optique qu'il n'y a pas de discrimination par rapport au sexe. Je peux choisir les études que je désire, apprendre puis exercer un métier, sortir librement, etc....

Alors quand j'ai découvert, à mon plus grand désarroi, que dans certains pays ce n'était pas le cas, cela m'a révoltée. J'ai voulu savoir pourquoi dans certain pays comme au Moyen-Orient, on humiliait la femme, on la cachait que ce soit à la maison ou sous un

Pourquoi les femmes iraniennes ?

voile.

J'ai décidé de me concentrer sur le cas de l'Iran pour montrer, entre autres raisons, que malgré l'image stéréotypée qui veut qu'au Moyen-Orient toutes les femmes soient cachées sous des tchadors, toutes les femmes se fassent battre, dans certains pays il y a des progrès, et c'est le cas de l'Iran.

Alors que le Shah Reza Pahlavi a agi en vue de l'émancipation des femmes, leur a donné le droit de vote et d'éligibilité en 1962, a élevé à 18 ans l'âge minimal du mariage (le port du voile avait déjà été interdit par son



père), la majorité des femmes iraniennes ont soutenu la révolution islamique de 1979 qui porta au pouvoir l'Ayatollah Khomeiny. Pourquoi?

Le Shah était très proche des Etats-Unis, et Iraniens et Iraniennes voulaient retrouver leur indépendance. Il s'agissait donc d'une révolution à caractère essentiellement nationaliste. Quant aux réformes les concernant, les femmes ne s'y sentaient pas assez impliquées – le Shah agissant par décrets - pour défendre le Shah. De plus, Khomeiny avait fait des promesses avant d'arriver au pouvoir : droit à l'éducation de la femme, à son activité économique, droit au voyage, et même reconnaissance de son égalité avec l'homme.

Au lendemain de la victoire de l'Ayatollah, qu'en fut-il des promesses ?

Elles tombèrent à l'eau, le port du voile devint obligatoire. Les femmes instruites durent renoncer à leurs compétences professionnelles, le gouvernement voulut « purifier » les secteurs privés et publics des femmes modernistes au comportement trop occidentalisé : des milliers de femmes furent licenciées et de nombreuses quittèrent le pays. Toute la société fit pression sur les femmes. La nouvelle génération dut assimiler cette image de la femme au foyer, mère, alors que l'homme était l'être social.

Aux yeux des religieux qui désormais gouvernent l'Iran, les principes de l'Islam fondent l'inégalité entre homme et femme, le droit unilatéral de l'homme au divorce, sa possibilité de contracter quatre mariages simultanés, la soumission sexuelle de la femme (qui doit interrompre même sa prière pour répondre aux besoins sexuels de son mari). Avec de telles contraintes, on se demande comment la femme va pouvoir construire sa vie.

#### « Mais c'est leur courage et leur combativité en vue de faire évoluer les mentalités qui m'ont le plus touchée »

La répercussion positive de toutes ces mesures, c'est qu'elles vont pousser les femmes à rassembler leurs forces. De plus, des impératifs économiques vont obliger les religieux à accepter un assouplissement de leurs principes. Mon intérêt, dès lors, a été de voir l'évolution de la situation des femmes dans la société iranienne actuelle. Ainsi, l'Etat a fixé à 15 ans l'âge du mariage pour les filles. Mais, comme de plus en plus d'entre elles font des études, elles se marient plus tard. Autre exemple: Si la polygamie est autorisée, en fait elle coûte cher aux hommes qui doivent entretenir plusieurs familles. Cette pratique est donc moins répandue. Quant au travail de la femme, les religieux ne s'y opposent pas mais l'acceptent seulement en cas de revenu insuffisant du mari. En fait les femmes veulent travailler non seulement pour des raisons économiques mais par besoin d'autonomie et en vue d'être

plus respectées au sein de la famille. Mais c'est un parcours de combattantes parce qu'elles ne sont pas toujours soutenues dans leur désir de travailler et que la question que leur mari les aide dans les tâches ménagères ne se pose pas.

En fait, rien ne facilite la vie des Iraniennes qui élèvent une famille et travaillent.

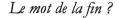
C'est par peur de voir arriver l'égalité entre les hommes et les femmes que l'Etat et les religieux ne font rien pour simplifier le quotidien des femmes.

Et les féministes, quel rôle jouent-elles?

Pour tendre à l'égalité, les combats des féministes sont indispensables. Il y a deux catégories de féministes : les laïques qui prônent un Etat indépendant du pouvoir religieux et les musulmanes qui soutiennent que l'égalité des sexes est présente dans le Coran. Elles sont soutenues par certains religieux qui leur sont favorables et publient des articles sous un pseudonyme féminin. Elles écrivent elles aussi et ressentent moins la censure dans les écrits que dans le cinéma où il est toujours interdit de voir une femme sans voile, un homme et une femme qui s'embrassent ou se tiennent la main. L'internet joue un rôle considérable. Les Iraniennes y dénoncent les inégalités persistantes comme le fait que le témoignage d'une femme n'a pas de valeur, que la vie d'une femme vaut la moitié de celle d'un homme, qu'une fille de 9 ans, considérée comme



majeure, puisse être, en cas de délit, passible de la peine de mort, etc.... Le gouvernement censure le site qui change d'adresse, car les féministes sont déterminées.



J'aurais pu mettre en avant les difficultés vécues au quotidien par les Iraniennes : violence conjugale, lapidation, etc... Mais c'est leur courage et leur combativité en vue de faire évoluer les mentalités qui m'ont le plus touchée. Et c'est grâce à leur persévérance qu'elles y parviendront.



Nothomb Amélie: Ni d'Eve ni d'Adam, A.Michel 2007

Relindes Ellis Mary: Wisconsin, Buchet-

Chastel 2007

Reza Yasmina: L'aube, le soir ou la nuit,

Flammarion 2007

Shafak Elif: La bâtarde d'Istanbul, Le grand

livre du mois 2007

Z'graggen Yvette: La nuit n'est jamais

complète, L'Aire 2001

Zufferey Hélène: Des cerises en hiver, Le ver

luisant 2005

ainsi que le Cahier No 16 de l'**Association des** amis de Marguerite Burnat-Provins, avec des articles de Catherine Dubuis et des lettres de Gisèle Vallerey, amie de M. Burnat-Provins

La bibliothèque vous offre aussi des cassettes-vidéo, des DVD, ainsi que des C.D. (musique de compositrices).

Un nouveau DVD : les plans-fixes d'Annelise Grobéty et de Jenny Humbert-Droz

Le bénévolat n'est pas seulement don, dévouement, ponctualité et fidélité; il peut être découverte et passion. C'est ce qui motive les responsables de la bibliothèque: elles adorent discuter des livres lus et prêtés. Elles se font cependant parfois du souci pour l'avenir de rosa canina et voudraient trouver de plus jeunes qu'elles, aussi passionnées!

rosa canina a une adresse électronique : rosacanina@citycable.ch

#### rosa canina

La bibliothèque de l'ADF est ouverte les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. à la Maison de la Femme,

Eglantine 6, 1006 Lausanne Les responsables se réjouissent de vous y accueillir et de discuter avec vous de vos livres préférés. Abonnement 12.- francs par an

ou 1.- franc par livre emprunté.

Nous avons reçu ou acheté

**Barbery Muriel :** Une gourmandise, Gallimard Folio 2000

Basset Lytta: Ce lien qui ne meurt jamais,

A.Michel 2007

Cunéo Anne : Zaïda, Campiche 2007 Dupont Monod Clara : La passion selon

Juette, Grasset 2007

Grobéty Anne-Lise: Jusqu'à pareil éclat,

Campiche 2007

Lanova Asa: La nuit du destin, Campiche 2007

Lessing Doris: Un enfant de l'amour,

Flammarion 2007

## Interview Par Ch. Mathys-Reymond

Avec Cyrille Roy, employé en économie familiale. C'est une première pour notre Gazette : l'interview d'un jeune garçon. Résolument engagé dans un parcours dit féminin, il annonce l'égalité professionnelle des sexes.

Cyrille, tu es, pour une année, employé en économie familiale dans un petit village vaudois. Pourquoi ce choix?

En fait, je n'avais pas trop d'idées sur ce que j'allais faire. La rencontre d'une amie qui



avait apprécié cette formation m'a déterminé. Et puis, quoi que je fasse plus tard, cet apprentissage me sera utile

Peux-tu nous parler de la famille où tu travailles ?

Il y a la mère, qui travaille, et trois enfants de 11, 7 et 5 ans. Et beaucoup d'animaux : un chien, un chat, deux tortues, deux chèvres, un cheval.

Tu n'as pas trop de peine avec les enfants? Dans le film alémanique « Jeune homme », on voit la fille aînée répandre des popcorn sur le tapis que ton collègue est en train d'aspirer. Rien de tel dans ta famille?

Cela se passe très bien. Il faut dire qu'ils sont habitués à la présence d'une personne extérieure à la famille. Avant moi, il y avait déjà des jeunes filles, après moi, il y en aura d'autres. L'aînée fait ses devoirs toute seule, je donne un coup de main au garçon de 7 ans et l'après-midi, j'emmène la petite à la place de jeux.

Qu'est-ce que tu aimes le mieux faire ?

J'aime apprendre. Les choses toutes simples comme

passer l'aspirateur, cela m'intéresse moins. Apprendre de nouvelles recettes, ou à repasser et plier une chemise, j'aime bien.

Tu as une journée de cours à Moudon. Y a-t-il d'autres garçons ?

Non, et c'est la première fois qu'il y a un garçon à Moudon. Cela a été relevé publiquement au début des cours.

Tu avais un peu d'anxiété à la perspective de te trouver seul parmi toutes ces filles ?

Au départ, oui. Maintenant j'apprécie cette compagnie, plus agréable qu'une classe mixte. Je suis content d'aller aux cours. Et puis j'ai de bonnes notes car les branches générales sont plus faciles qu'en 9ème année.



L'année prochaine, tu vas entreprendre un CFC d'assistant en soins et santé communautaires, (option du CFC socio-éducatif) une toute nouvelle profession. Comment es-tu arrivé à ce choix?

#### « Ils m'ont dit que c'était un métier de filles, mais cela ne me pose pas de problème »

J'avais découvert ce métier dans une « Journée des métiers ». La série « Urgences » a aussi joué un rôle dans ma décision. J'ai toujours aimé aider, comme jeune sapeur-pompier et comme baby-sitter (j'ai suivi le cours Croix-Rouge de baby-sitting).

L'aspect « soins » ne te rebute donc pas ?

Non. A Moudon, on a fait le cours « Samaritain », c'était super. Mais bien sûr, ce que je préférerais par la suite, c'est m'occuper des enfants dans une garderie, par exemple.

De quoi te réjouis-tu le plus ? D'aider ? Quelles furent les réactions de tes copains en apprenant ton choix ?

Ils m'ont dit que c'était un métier de filles. Mais cela ne me pose pas de problème.

## Le CFC socio-éducatif, un nouveau métier en pleine expansion Par Odile Jaeger Lanore

Cette nouvelle formation a suscité une vague d'enthousiasme dès son lancement il y a deux ans. Actuellement la première volée de 150 jeunes est en cours de formation, soit duale, soit dans les gymnases. A chaque début d'année, on

constate le même nombre d'étudiants. C'est en 2009 que les titulaires de ce nouveau certificat fédéral de capacité arriveront sur le marché. Si dans les professions de la santé et du social on attend avec impatience ces nouveaux titulaires, il n'en va pas de même dans les garderies.

C'est en 2001 que débute l'histoire de ce nouveau CFC avec le lancement d'une de mes motions intitulée « Pour une pluralité de formation en matière des métiers d'accueil de la petite enfance ». Déjà à



l'époque on déplorait le manque de places dans les crèches-garderies, posant des problèmes insolubles aux parents.

Pour travailler dans ces établissements du canton de Vaud, seules étaient reconnues, les éducatrices de la petite enfance issues d'une formation de type HES (Bac +3).

Or bon nombre de jeunes renonçaient à cette profession en raison de cette durée trop longue d'apprentissage. Me basant sur ce qui se passe en Suisse allemande qui n'exige qu'un apprentissage aboutissant à un CFC et surtout sur ce qui se fait partout à l'étranger où plusieurs degrés de formation sont reconnus, l'idée d'ouvrir plusieurs possibilités de formation dans le domaine de la petite enfance, me paraissait une ouverture indispensable dans ce domaine. Mon but n'était pas de dénigrer la profession d'éducatrice, au contraire mais de leur adjoindre des assistantes comme cela se fait partout ailleurs, pour travailler en équipe selon des programmes bien établis.

Cette motion a fait l'effet d'une bombe auprès des associations d'éducatrices et de syndicats. Ces personnes exerçant une sorte de monopole de la profession ne

voulaient pas entrer en matière sur d'autres types de formation craignant un nivellement par le bas des prestations aux familles. Elles contestaient l'idée d'une cohabitation entre des éducatrices qui ne seraient pas d'un même niveau. Une véritable fronde s'est organisée pour empêcher cette motion d'aboutir devant le Grand Conseil. Le jour de son approbation, la place de la Riponne était noire de monde, conspuant la motionnaire. Caméras et journalistes étaient là pour filmer l'évènement. Malgré l'opposition forte de la gauche du Parlement, la motion a été acceptée et renvoyée au Conseil d'Etat. A la suite à ce débat houleux et de cette issue favorable, la motion a suivi son chemin grâce à un groupe de travail efficace au sein de l'administration vaudoise. Malgré l'opposition farouche des syndicats, l'idée d'un CFC romand a été acceptée puis ce fut au tour de la Confédération de s'intéresser à un CFC, non seulement réservé à la petite enfance mais aux professions du social et de la santé.

Cette opposition des milieux syndicaux de la branche est complètement dépassée. A l'heure où tout évolue très vite, où devant les défis du monde moderne, il faut savoir s'écarter d'un mode de formation rigide et académique. Il faut s'adapter aux changements rapides de technique du savoir sans pour autant ne pas exiger la qualité. Plus grave, en refusant ce type de formation CFC, on dénigre ce certificat.

« Or bon nombre de jeunes renonçaient à cette profession en raison de cette durée trop longue d'apprentissage »

Malgré les débuts prometteurs de cette nouvelle profession, les syndicats n'ont pas baissé les bras. Preuve en est la nouvelle directive sur la composition des structures d'accueil de la petite enfance qui prévoit la répartition 1/3 CFC et 2/3 diplôme école supérieure. Contestant cette directive décourageante envers la formation professionnelle. et les futurs CFC, c'est avec un postulat sur ces quotas imposés dans les crèchesgarderies que s'est terminée ma bataille dans le domaine de la petite enfance. Ce postulat, qui a pour objectif d'augmenter ce pourcentage de 30 %, vient d'être accepté par le Grand Conseil malgré une très forte opposition de la gauche de ce Parlement.

## Humeur par Christiane Mathys



« Prenez place, Madame!».

Telle était l'invite que quelques parlementaires honorèrent, permettant ainsi à des femmes d'entrer au Conseil national en cours de législature. Cas bien rares. Dans la lente histoire du féminisme ce sont les femmes qui se donnèrent leurs avancées.



21 octobre 2007: Elections fédérales

Marianne Huguenin fait une magnifique campagne et se retrouve, tête de liste, seule élue. Joseph Zyziadis est éliminé. Le siège popiste est sauvé grâce à la syndique de Renens.

#### 1er novembre 2007 : Jeudi noir pour les femmes vaudoises.

Marianne Huguenin se désiste au profit de Joseph Zyziadis. Quelle déception! Nous nous sentons flouées, nous qui avons voté pour elle. Comme avant chaque élection, notre association avait présenté Marianne Huguenin avec 6 candidates représentant chacune une liste. A ce moment-là, nous l'avions félicitée de s'engager alors que sa charge de syndique est si importante. Mais maintenant qu'elle était élue, pourquoi s'arrêter en chemin? La surcharge du travail serait excessive? Pouvait-elle l'ignorer puisqu'elle siégeait déjà en compagnie du « petit père des peuples » depuis 2003 ? Se retrouver seule était impensable? N'avait-elle pas réalisé qu'elle était en

constante progression dans les sondages? Pourquoi, alors, ne pas partager le travail avec le candidat évincé qui aurait pu jouer, dans l'ombre, le rôle d'éminence grise?

Ce n'était pas le moment, pour les Vaudoises qui ne sont que 6 élues pour 18 sièges au Conseil national, de brader son siège!

En période de vaches grasses c'est-à-dire, d'égalité, ce geste pourrait être bien ressenti, mais faire cadeau de son siège à un homme alors qu'il est encore si difficile pour une femme d'entrer en politique et d'y faire carrière, c'est donner une image trompeuse de cet engagement: voyez comme je suis riche, j'ai 2 mandats, je peux en donner 1.

Comportement de luxe en période de disette, ce désistement est une sorte de gifle lancée à toutes celles qu'on n'élit pas.

## Réponse par Marianne Huguenin

Ce mot d'humeur était déjà écrit lorsque Marianne Huguenin, très consciente des déceptions que son désistement suscitait, fit parvenir à l'ADF une lettre ouverte écrite le 31 octobre 2007, dans laquelle elle s'expliquait. Nous en publions d'importants passages.

Lors d'une interview réalisée par un camarade pour la Fourmi rouge en avril 2006, pendant les élections à la syndicature à Renens, j'avais été interrogée sur le risque de surcharge du double mandat de conseillère nationale et de syndique. J'avais répondu ceci: « La principale chose que j'ai envie de dire, c'est que Renens sera très

clairement ma priorité. Si je sens qu'il y a trop, je ferai des choix. . ... Il faut pouvoir, dans une telle fonction, rester vivant ».

Ie ne savais pas que ce choix interviendrait si vite, et dans des circonstances si difficiles.

J'ai donc décidé, après une dure semaine de réflexion, de renoncer à mon mandat de

conseillère nationale, justement parce qu' « il y a trop, et pour rester vivante ». Ce choix est le mien, le mien uniquement. Ce n'est pas celui d'un parti, ni celui de mon vient-ensuite. Je n'ai eu aucune pression dans ce sens de quiconque, bien au contraire.

Ce choix est difficile, car il faut affronter la déception de



celles et ceux qui ont voté pour moi, qui m'ont fait confiance.

Mais j'ai dû choisir. Pour moi, tout simplement. Parce que parfois dans la vie, les choses ne se passent pas comme vous le prévoyez. Et que la nouvelle donne du dimanche soir m'a atteinte de plein fouet. Nous étions 3 à Berne, nous avons mis toutes nos forces pour être plus nombreux. Et voilà que je m'y retrouvais seule de mon parti, seule à assumer cette responsabilité, comme membre d'un petit parti, sans aide, en plus de ma fonction de syndique de Renens. C'était, d'un coup, lourd, trop lourd.

J'ai exercé pendant 4 ans mon mandat de conseillère nationale avec plaisir. Depuis juillet 2006 néanmoins, c'est devenu plus difficile parce que je l'exerce en parallèle avec ma charge de syndique de Renens. En théorie une charge à 80%.

En réalité, je l'évaluerais à 120%. (les Municipaux travaillent eux en théorie à 40%, mais parlent tous d'une charge avoisinant les 70%). J'ai donc choisi Renens. J'aurais dû, pu, bien sûr, évaluer avant de me représenter la charge de travail, et les limites que j'atteignais. En même temps, le contexte politique impliquait de se battre, le mieux possible, pour garder les 2 sièges du POP vaudois à Berne. Ce que nous avons tenté de faire, ce que j'ai tenté de faire au mieux.

Quelques mots pour conclure sur les femmes et la politique. Au nom du féminisme, beaucoup me conjurent de rester, de« ne pas céder ma place à un homme ». Je n'ai jamais conçu la lutte féministe comme cela, même si globalement, bien sûr, le pourcentage de femmes élues signifie un progrès dans la cause des femmes. Mais je

pense que les femmes doivent aussi faire de la politique à leur façon, parler vrai, ne pas privilégier la carrière, le poste prestigieux, mais préférer mettre les mains à la pâte ou dans le cambouis!

Je souhaite que ceux qui parlent de féminisme entendent juste ce que je dis.

Il n'y a pas de sacrifice, il y a un choix à la fois douloureux et serein, un choix qui est juste le mien, le seul que je peux vraiment faire maintenant.

J'aimerais dire aussi spécialement aux femmes qui sont déçues, que nous avons besoin de tout le monde, de toutes les forces en politique. Que c'est des fois trop lourd pour une seule personne, et que plus nous sommes, plus nous pourrons, les femmes aussi, être parfois imparfaites ou faillibles ... Et que nous serons donc plus nombreuses en politique, moins exigeantes envers nous-mêmes.

# Qui s'occupe de l'enfant malade? Témoignages de quelques mères travailleuses. par Sophie Gällnö

Mardi matin, papa et maman se préparent pour aller travailler. Bébé est moins souriant que d'habitude ... on prend sa température : 38,7°! Qu'a-t-elle encore attrapé? Pauvre petite, elle ne peut pas aller à la crèche dans cet état ... Que faire? Appeler la famille? Tout le monde travaille ... Une garde-malade de la Croix-Rouge? Confier notre bébé à une inconnue, alors qu'elle est

toute malade... Et l'heure tourne, on est déjà en retard! Elle ne va vraiment pas bien, faut-il l'amener chez la pédiatre? Dans ce cas, l'un ou l'une de nous doit demander congé ... mais c'est que les absences commencent à s'accumuler!

De nombreux parents se reconnaîtront dans ce scénario stressant. Même lorsque le quotidien est organisé au mieux pour que ce que l'on appelle la "conciliation" entre le travail et la famille se déroule sans heurts, les maladies infantiles peuvent venir subitement bouleverser cet équilibre. Outre leurs inquiétudes face à l'état de santé de leur enfant, les parents devront alors affronter un certain nombre de problèmes pratiques.

Les deux parents, vraiment?



Au début des années nonante, un sondage de l'organisation Croix-Rouge révélait qu'en cas de maladie de l'enfant, c'étaient presque toujours les mères qui se chargeaient de les garder ou les faire garder. Selon ce même sondage, les mères se sentaient souvent stressées et culpabilisées dans ces situations, et certaines mentionnaient des graves conséquences professionnelles liées à leurs absences : avertissements et blâmes. voire quelques cas de licenciement.1



Photo S.Sch. F.

Depuis ce sondage, quelques mesures appréciables sont venues faciliter la vie des parents travailleurs-euses: les offres de gardes-malades se sont étoffées, et un droit au congé pour enfant malade a été introduit dans la loi sur le travail et de nombreuses conventions collectives. On peut cependant se demander s'il est réellement facile pour les parents d'aujourd'hui de faire face aux situations de maladie de l'enfant, en

particulier pour les mères exerçant une activité professionnelle.

Dans une petite enquête effectuée dans le cadre des Etudes Genre, il m'a semblé intéressant de poser la question à quelques mères travailleuses, avant un-e enfant en bas âge (0-2 ans) gardé-e en crèche.2 Les bébés sont particulièrement fragiles face aux infections; ils tombent souvent malades, et leur état nécessite alors une surveillance attentive. Les crèches ne sont de leur côté pas équipées pour accueillir et soigner les enfants malades. Complication supplémentaire, il peut a priori sembler difficile, sur le plan affectif, de confier un bébé mal en point à une personne extérieure. J'ai donc interviewé quatre mères sur ce qu'elles vivent concrètement lorsque leur enfant tombe malade; ces entretiens étaient particulièrement axés autour de la question du partage des tâches dans le couple, pour savoir comment la prise en charge de l'enfant malade était répartie entre les parents, et quelles étaient les conséquences de cette répartition sur la vie professionnelle de la mère.

Il s'est avéré que presque tout le poids de la prise en charge de l'enfant malade

reposait sur les épaules des mères. Ce sont toujours elles qui prennent congé pour s'occuper du bébé en cas de maladie; ce sont elles qui interviennent le plus pour soigner l'enfant, et elles sont toujours là lorsqu'il s'agit de l'amener chez le ou la pédiatre. Elles sont souvent nettement plus au courant de ce qu'il faut faire pour prévenir ou guérir les maladies, et s'informent activement sur ces questions. Bref, pour reprendre leur expression favorite: lorsque l'enfant tombe malade, ce sont elles qui "gèrent". Or, cette répartition inéquitable des rôles peut considérablement compliquer leur vie professionnelle.

Il est intéressant de relever que sur ces quatre mères, trois travaillent pour l'Etat, dans les secteurs du social ou du paramédical. Elles bénéficient donc d'une bonne convention collective, qui leur donne droit à des jours de congé payés pour garder leur enfant malade. Leurs collègues et supérieur-e-s sont également particulièrement arrangeant-e-s face aux difficultés de combiner travail et famille. Pourtant, même dans ces conditions, demander congé pour s'occuper de l'enfant malade s'avère problématique à la longue. Dans leurs métiers d'infirmière, d'éducatrice et de puéricultrice, une absence nécessite un remplacement; or, ce sont en général les collègues qui doivent rapidement trouver un-e remplaçant-e, ou intervenir eux ou elles-mêmes au pied levé. Une mère dont l'enfant

Chantal Houriet, Caroline Abiker, Yves Pahud, Garde d'enfants malades à domicile, étude des besoins auprès des familles suisses, Croix-rouge suisse et Jeune chambre économique de Genève, 1994.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sophie Gällnö, *Partage des tâches parentales dans la prise en charge de l'enfant malade*, Mémoire pour le Certificat de formation continue en Etudes Genre, Université de Genève 2007, http://www.unige.ch/etudesgenre/Certificatformationcontinue/Memoires/Sophie\_Gallno\_Memoire.pdf.



avait été fréquemment malade pendant tout l'hiver ressentait un important malaise face à ses collègues, qui avaient dû effectuer de nombreuses heures supplémentaires pour la remplacer. Elle savait pertinemment qu'elle ne pourrait pas leur rendre ce service en retour, étant donné ses responsabilités familiales. Une infirmière avait dû rester auprès de son fils alors qu'elle était censée travailler de nuit ; elle aussi savait combien il est difficile de trouver un-e remplaçant-e, en particulier pour cette tranche horaire.



Photo S.Sch. F.

Dans ces témoignages, il apparaît clairement que les difficultés professionnelles surviennent surtout lorsque l'on est obligé-e de s'absenter souvent pour s'occuper de son enfant malade. En d'autres termes, le fait que ces mères étaient seules à prendre en

charge leur bébé malade, sans l'intervention du conjoint, provoquait à la longue des tensions sur le lieu de travail. Ces femmes se sentaient tiraillées entre leurs obligations familiales et professionnelles; si elles prenaient congé, elles culpabilisaient face à leurs collègues, mais elles ne pouvaient se résoudre à laisser leur bébé malade à une tierce personne, surtout si elles devaient l'emmener en consultation médicale.

À ces difficultés s'ajoute la fatigue que l'on peut ressentir si l'on est seule à soigner un bébé malade. La mère employée comme comptable dans une entreprise privée ressentait une forte pression de la part de ses collègues et supérieurs pour qu'elle effectue, coûte que coûte, sa charge de travail; pour elle, aucun remplacement n'était prévu. Elle devait donc s'arranger pour rattraper ses absences en effectuant de nombreuses heures supplémentaires, après avoir passé des nuits épuisantes à soigner sa fille gravement malade. Au moment où je l'ai rencontrée, elle venait de déposer sa démission : elle n'en pouvait plus!

Même dans les familles les mieux organisées, il arrive parfois que les obligations parentales et professionnelles ne soient tout simplement pas conciliables; il faut alors que l'un des parents renonce momentanément à ses engagements professionnels, comme cette mère qui n'avait pas pu effectuer une présentation soigneusement préparée, car son bébé était tombé subitement malade. Il reste encore beaucoup de progrès à faire dans le monde du travail pour la prise en compte et le respect des obligations familiales des employé-e-s; le développement des solutions de garde spécifiques, telles que l'offre de gardes-malades de la Croix-Rouge, constitue également une aide précieuse pour les familles. Cependant, pour l'égalité des chances au niveau professionnel, il est impératif que la prise en charge de l'enfant malade ne soit plus considérée comme un "problème de femmes", et que les pères participent plus activement à cet exercice difficile d'être à la fois un parent responsable et un bon travailleur.

## L'Association suisse des écoles à horaire continu

par Simone Chapuis

Recevant depuis des années le bulletin trimestriel de cette association, je tiens à dire ma satisfaction. Pendant longtemps, il comportait une dizaine de pages entièrement

rédigées en allemand, probablement par défaut de correspondant-e-s en Suisse romande. J'estimais que c'était dommage, car si l'horaire continu n'est pas encore généralisé en Suisse romande, on fait localement cependant des expériences intéressantes dans ce domaine. Pourquoi je suis contente ? C'est que le bulletin – qui est



vraiment très intéressant - est depuis quelque temps bilingue : 4 pages en français d'un côté, et il faut le retourner pour trouver les 4 pages en allemand.

L'association a une adresse à Lausanne : av. de Rumine 2, 1005. Elle a une adresse électronique suisseromande@horairecontinuch http://www.tagesschulen.ch/fran/news.html



Le bulletin No 40, décembre 2007, est consacré à la santé et la qualité de vie dans les structures d'accueil de l'enfance. C'est l'occasion de nous présenter le label «fourchette verte» qui a pour objectif d'améliorer l'état de santé de la population. Norah Lambelet Krafft qui est responsable du Bureau romand explique comment des restaurants, cantines d'écoles ou d'entreprises peuvent obtenir ce label. Voir aussi site www.fourchetteverte.ch J'ai pu y découvrir que sur 737

romande, 219 sont vaudois, dont 86 pour les Juniors et 33 pour les tout petits. «Fourchette verte Junior» veut qu'on propose aux enfants des menus variés, sains et équilibrés, comportant au moins un aliment cru et accompagné d'eau. Pas d'autre boisson à table! C'est une initiative qui mérite qu'on s'y intéresse.



## L'enfant et la forêt : deux entremetteuses en action par Tania Schüsselé

restaurants labellisés en Suisse



Ce quad 110 cc sera parfait pour vos balades en forêt, robuste et coupleux ce quad se sortira de toutes les situations. Le cadre est peint en blanc ce qui donne à ce quad un look d'enfer, dispo en noir ou vert camouflage. Notez enfin que ce quad est parfaitement adapté aux enfants, son moteur puissant de 110cc permettra de l'utiliser pendant longtemps. »

Mais non, pas de ça Lisette! C'est ce que rétorquent quelques troublefêtes égarés dans un recoin du Chablais vaudois. Leur contreproposition: emmener des enfants à pied, en groupe et toujours au même endroit pour s'approprier un coin de forêt. Leur raisonnement: notre beau pays est en proie à un bétonnage insensé (en Suisse, 1 m² de terre disparaît à chaque seconde, soit 500 m<sup>2</sup> durant la lecture de ce modeste entrefilet); le développement durable est dans toutes les bouches, il paraît que les enfants perdent contact avec notre riante nature: que faire concrètement?

On a des enfants, on a des arbres, mélangeons le tout! Détail de la recette: Il vous faut tout d'abord un creuset, fertile si possible.



Photo F. Sch.

En l'espèce, il prendra la forme d'un canapé forestier TM<sup>TM</sup>, soit un espace circulaire d'environ 30 pieds de diamètre, circonscrit par un mur de branchages. Garantie : 10 ans. Constructeurs : les parents des bambins (qui d'autre ?).



<sup>TM</sup> Très moelleux



Ensuite, recruter, de grès ou d'écorce, une poignée de moutards et réunir en bottes tous les mercredis matins, au champ du coq (ou en lisière).

Ne pas oublier, détail aggravant, deux animatrices chevronnées, mères au foyer en mal de grand air. En l'occurrence Tania Schüsselé, instigatrice du projet, pédagogue de la nature, et Florence Duport Wohnlich, infirmière diplômée.



Photo F. Sch

Subsidiairement, on ajoutera un zeste de merveilleux (marionnettes en papillottes, deux cuillères à soupe de contes écossés).

Température de cuisson : entre -10 et +30 degrés, selon les caprices du ciel. Selon les cas, les enfants seront enrobés ou badigeonnés convenablement.

Vertus du mets : exhausteur de motricité, de curiosité et de sociabilité.

Le groupe de jeu en forêt « à fleur de terre » accueille des enfants entre 3 et 6 ans les mercredis matins de 8h45 à 11h45. Renseignements et inscriptions : à fleur de terre, Tania Schüsselé, Les Dévens, 1880 Bex, 024 463 22 27.En construction : www.afleurdeterre.ch

## Elections fédérales 2007 par Simone Chapuis



Le 14 septembre, jour de la fête de notre centenaire, nous encouragions en même temps les candidates qui nous ont fait le plaisir d'être là, sous les affiches égalitaires choisies pour l'occasion. Egalitaires? Bien sûr, car notre rêve c'est qu'il y ait la parité dans les deux conseils. C'est réussi pour le **Conseil des Etats** puisque les Vaudois ont élu une femme et un homme, soit Géraldine Savary et Luc Recordon.

Mais cela n'est pas encore réussi pour le **Conseil national** : 5 femmes siègent actuellement, alors que nous avons droit à 18 représentante-s. Quand arriverons-nous à élire neuf femmes? Les élues du 21 octobre étaient 6 : Josiane Aubert, Alice Glauser, Marianne Huguenin, Isabelle Moret, Géraldine Savary, Adèle Thorens. Aujourd'hui, après la démission de Marianne Huguenin et le passage de Géraldine Savary au Conseil des Etats, elles seront 5 quand même, grâce à l'arrivée d'Ada Marra, première des viennent ensuite de la liste socialiste qui remplace G.Savary.

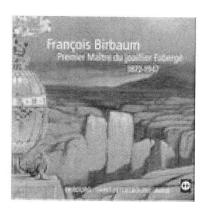
A ces amies et membres de l'ADF-Vaud, nous souhaitons une législature digne de leurs espoirs. Qu'elles sachent qu'elles trouveront toujours en nous des interlocutrices intéressées par leurs combats et leurs réussites.

## Vie d'un livre, vie de notre livre par Simone Chapuis

Nous l'avions dit dans notre préface : notre plus cher désir, à Christiane Mathys et à moi, c'était que notre livre fasse des petits, en quelque sorte ; qu'il donne envie à d'autres de continuer les recherches. Trois mois après sa parution, nous pouvons déjà enregistrer quelques retombées : • Jeanne Golay nous envoie une carte postale d'une peinture de François Birbaum, d'Aigle et nous écrit ceci : «ce doit être l'auteur du drapeau de l'AVSF, mentionné à la page de



1927. Connais-tu ce peintre? Il a eu un parcours incroyable: premier maître joaillier chez Fabergé à St Pétersbourg, il est rentré en Suisse après la révolution (... et des péripéties extraordinaires).» Voilà qui nous pose un problème : dans les PV de l'association, il est question de M. et Mme Bierbaum avec un e. Aurionsnous fait une faute d'orthographe à ce nom? Monsieur Birbaum, si c'est lui, a peut-être dessiné le motif du drapeau et sa femme l'a peutêtre brodé, puisqu'on cite le couple. La question est ouverte. Qui continuera cette recherche?



• A Chexbres, l'autre jour, Odette Gigandet me présente Pierrette Jarne, belle-fille de l'ancienne présidente du groupe de Chexbres et nous avons eu une longue conversation à propos d'Isabelle Jarne. Nous avions cité son nom dans notre avant-propos, regrettant de n'avoir pu l'évoquer vraiment dans nos Cent pages d'histoire. Isabelle Jarne est née en 1908 à Leysin, quatrième d'une famille de 6 enfants. Ses parents, Jules et Louise Pasche-Agier avaient bien de la peine à tourner avec le salaire d'instituteur de Jules :

100.- fr par mois. Louise décide alors de reprendre la direction d'une clinique - « Le Roselier » - qui accueillera des malades et des blessés de guerre. Elle crée - cela nous le savions – un groupe du suffrage féminin à Leysin. Isabelle fera des études secondaires et l'école hôtelière où l'on comptait à ce moment 98 jeunes gens et 2 jeunes filles. Féministe et pacifiste, elle va travailler de 1930 à 1939 dans des chantiers du Service civil international. ainsi que dans la clinique familiale. Elle a un premier enfant hors mariage, ce qui n'était pas bien vu à l'époque, même dans un milieu aussi progressiste que celui de ses parents. En 1939, à la mort de sa mère, un de ses frères reprend la direction du Roselier, tandis qu'elle accepte de diriger l'Aiglon, la clinique de son beau-frère. L'Aiglon recevait des soldats tuberculeux. C'est là qu'elle fait la connaissance de Monsieur Jarne, patient espagnol qui deviendra son mari et avec qui elle aura deux autres enfants. Ensemble, ils ouvrent une pension – Le Roselier - à Chexbres (1947-1968). Isabelle Jarne crée un groupe de l'ADF à Chexbres. Elle laisse le souvenir d'une forte personnalité aux convictions féministes très marquées.

• A propos de Gertrude Montet Girard – elle avait repris son nom dès que le nouveau droit matrimonial l'a permis – Marijo Hutter nous écrit pour signaler que Gertrude «fut la première femme à présider la délégation suisse au Conseil de l'Europe».

- A part Bierbaum qui est peut-être Birbaum, on nous a signalé déjà deux fautes d'orthographe dans des noms propres : Viviane Schusselé, notre vice-présidente est née Klarer et non Clarer! La fille de Marie-Jeanne Wiedmer nous signale que nous avons oublié le e écrivant Widmer au lieu de Wiedmer! Toutes nos excuses!
- Parmi les nombreuses lettres recues de lectrices de notre livre, celle de Claire Rubattel nous fait particulièrement plaisir: «Votre livre se lit comme un roman policier, mais plus lentement car il faut beaucoup d'attention pour absorber la foule de renseignements passionnants qu'il contient. Un exemple : j'ai été stupéfaite d'apprendre que Villarzel, ma commune d'origine, que je n'avais jamais considérée comme «progressiste » avait été la première à accorder le droit de vote ecclésiastique! (...) Je tiens à vous féliciter pour le travail remarquable, qui fait ressortir les enjeux de la lutte et la persévérance des femmes engagées à la mener à bien. (...)»



• Une gymnasienne est en train d'écrire un mémoire sur Antoinette Quinche, ce qui



comble de joie les responsables de *rosa canina*.

• Le livre «100 pages d'histoire» se trouve déjà dans 15 bibliothèques vaudoises + la Biliothèque nationale. • Merci à Dominique, Marie-Louise, Floriane, Bernard et quelques autres qui en ont acheté 4 ou 5 exemplaires pour faire leurs cadeaux de Noël. Mais des cadeaux, on peut en faire toute l'année! Si vous alliez le demander dans une librairie! (Elles sont 6, pour l'instant, à vendre notre livre!

## Le Coin botanique par Viviane Schusselé

### Tératologie végétale

De temps à autre, un curieux phénomène se produit dans notre jardin: certaines tiges de rosiers, ("Fairyland" et "Castor") se soudent entre elles et formant ainsi un éventail aplati.



"Castor"

Après des recherches infructueuses dans livres et dictionnaires, je me renseignai auprès de botanistes: il s'agit d'une fasciation.

A ce jour, la cause à l'origine de ce phénomène n'est pas établie. On connaît les principaux agents et facteurs responsables. A savoir :

- Facteurs génétiques: pour l'instant mal définis
- Infections bactérien-nes, (Rhodococcus fascians),
- fongiques ou virales)
- Des modifications des conditions environnementales

- Des lésions mécaniques ou des agressions chimiques

Les plantes les plus communément atteintes sont : le delphinium, l'euphorbe, le forsythia, la digitale, le lys et la primevère. Ce phénomène se limite habituellement à une seule atteinte par plante et ne se répète pas l'année suivante, sauf parfois chez le forsythia et Veronicastrum virginicum.

Cette anomalie peut toutefois être permanente chez le Cèdre du Japon (Cryptomeria japonica "Cristata"), un saule (Salix udensis "Sekka"), et l'Amarante Crête de coq (Celosia argentea "cristata".



Salix udensis photo internet

Chez les Cactées, cette tératologie se nomme « mons-

truosité » ou «cristation». Il s'agit d'une prolifération d'inflorescences soudées formant ainsi une seule masse.



Epithelantha fungifera f. cristata photo internet

L'incidence des cristations sur les plantes non succulentes reste assez limitée, elles n'ont donc, pour l'instant, été abordées qu'au titre de curiosités botaniques.

Beaucoup reste encore à découvrir sur le phénomène, finalement assez peu étudié, et qui risque de le rester longtemps à moins qu'il n'ait peut-être un jour un impact écologique ou économique.

Un ouvrage est paru (2006) sur ce sujet : Teratopia, de Gordon Rowley .

## Décors de notre centenaire par Simone Chapuis



Lampes et affiches de notre centenaire ont aussi leur vie : plusieurs personnes nous ont demandé soit un abat-jour, soit une affiche, étant prêtes à nous les acheter. Comme nous ne savions pas à quel prix il fallait vendre cette décoration

qui a coûté cher mais nous a été offerte par notre bonne fée Evelyne Debort, nous avons décidé de prêter affiches et lampes (elles pourraient être reprises pour une manifestation de grande importance).



Ainsi des affiches se trouvent chez Christiane Mathys-Reymond, chez Florence Meylan, présidente de la section des femmes broyardes, dans le local de l'adf-svf à Berne, dans le local du Centre de liaison à l'Eglantine. Quant aux lampes, il y en a une à l'entrée de la Maison de la femme, ainsi que chez Nadene Canning, Dominique Benmuvhar et la sussignée!

Disons pompeusement que nous sommes les dépositaires du message de notre centenaire!

P.P. 260 Nyon 2

### ADF-Vaud

Rédactrice responsable : Christiane Mathys, ch.mathysreymond@vtxnet.ch

Mise en pages : Viviane Schusselé, vschussele@bluewin.ch

Envoi Gazette: Gabrielle Ethenoz, Floriane Pariat

Corrections: Floriane Pariat

Impression: Imprimerie offset Ph. Afonso

Amoncer les rectifications d'adresse selon Al No 552

> Edition ADF Ch. du Lignolet 7 1260 Nyon

Je désire adhérer à l'ADF-Vaud (cotisation annuelle CHF 40)
Nom Prénom
Rue
No Postal Localité
No de Tél.

A envoyer à Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon Tél. 024 499.22.92 Fax 024 499.23.11E.mail: vschussele@bluewin.ch